





Engagements électoraux des principaux partis politiques québécois en lien avec les personnes handicapées dans le cadre de la campagne électorale 2018

Dossiers	 Coalition Avenir Québec	 Parti libéral du Québec	 Parti québécois	 Québec solidaire
Éducation	Plus d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de psychoéducateurs et autres professionnels pour le dépistage et l'accompagnement d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage, des handicaps ou des retards de développement.		Rétablir les classes adaptées aux besoins des élèves en difficulté (ou des élèves à risque ciblés : troubles de comportement, difficultés d'apprentissage) afin de les soutenir dans leur réussite scolaire.	
Santé	Faciliter l'accès aux médecins de famille. Revoir le mode de rémunération des médecins afin d'assurer à tous les Québécois de pouvoir bénéficier d'une véritable prise en charge par une équipe dans des délais raisonnables.		Investir 100 M\$ par année, pour atteindre 500 M\$, à terme, afin d'amorcer un virage en matière de santé et services sociaux pour les personnes vivant avec un handicap, une DI ou un TSA.	Augmenter le financement des CLSC pour assurer des services intégrés de première ligne de qualité, surtout aux personnes en situation de vulnérabilité, dont les personnes en situation de handicap.
Emploi	Un meilleur soutien pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi par le biais des organismes communautaires concernés.	Les enfants handicapés inaptes à l'emploi recevront un revenu de base dès l'âge de 18 ans.	Développer une politique d'emplois sociaux spécifiques aux personnes avec déficience intellectuelle, autisme ou problème de santé mentale.	Favoriser l'embauche de personnes de groupes minorisés dans la fonction publique et dans les entreprises privées employant 50 personnes et plus qui bénéficient de contrats ou de subventions du gouvernement.
Soutien aux familles de personnes handicapées et soutien à domicile	Un soutien conséquent de l'État pour les parents d'enfants lourdement handicapés.	10 000 enfants handicapés de plus seront soutenus par un programme d'aide financière intermédiaire. Les familles vivant avec une personne handicapée auront accès à 1 000 places supplémentaires en centre de jour. 2 000 places de répit supplémentaires créées avec l'ensemble des acteurs du réseau, dans chaque région du Québec.	Intensifier le soutien aux proches aux aidants naturels. Revoir les mécanismes de financement des services et des soins à domicile pour assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie. Étendre le réseau de services à domicile publics en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale. Simplifier et bonifier le programme chèque emploi-service.	Élargir le soutien à domicile.

Logement			<p>Instaurer des logements sociaux supervisés pour les malades chroniques et les personnes avec des problèmes de santé mentale.</p>	
Intégration sociale et accessibilité universelle			<p>Favoriser une meilleure intégration sociale des gens aux prises avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).</p>	<p>Donner au personnel de l'État qui est en relation avec la population une formation sur la diversité, l'accessibilité universelle et les droits fondamentaux.</p> <p>Reconnaître la Langue des signes québécoise (LSQ) comme langue officielle.</p> <p>Adopter une Loi sur l'accessibilité universelle qui : donnera aux institutions publiques et aux entreprises privées des échéances claires et raisonnables pour appliquer les mesures nécessaires ; prévoira des sanctions en cas d'infraction ; et sera accompagnée d'une véritable consultation des personnes en situation de handicap, des associations et des milieux de la recherche.</p>